

**Réseau Euromed France**

**Les migrants,  
acteurs d'un  
développement  
partagé entre les  
deux rives**

-

**Marseille, 29 Avril 2010**

**Réseau National français**

EuroMed Non-Governmental Platform  
Plate-forme non gouvernementale EuroMed  
منبر المنظمات غير الحكومية الأوروبية المتوسطي

[medcoop.com](http://medcoop.com)

# Présentation de la journée de réflexion

Le Réseau Euromed France, qui nous réunit aujourd'hui, est en quelque sorte la « section française » de la Plate-forme non gouvernementale Euromed. Nous sommes parties prenantes à part entière de la Plate-forme, créée officiellement en 2005, mais dont les débuts remontent à 2003. La Plate-forme Euromed est le résultat d'une dynamique née au cœur des Forum civils Euromed, rencontres de la société civile euro-méditerranéenne, qui se sont mis en place parallèlement au lancement du Partenariat euro-méditerranéen. A ce moment là, un certain nombre d'organisations a décidé de se regrouper dans un organe permanent et représentatif du monde associatif indépendant de la région euro-méditerranéenne, tous domaines confondus. Il s'agit d'un réseau de réseaux thématiques d'une part – droits de l'homme, environnement, culture, genre, ... - et géographiques d'autre part - plates-formes « nationales », en Espagne, France, Maroc, Liban, Égypte, Palestine, Israël, et depuis peu en Italie. Le REF est donc le regroupement des organisations françaises actives sur les questions euro-méditerranéennes. Nous sommes devenus, depuis novembre 2009, une association reconnue juridiquement alors que nous fonctionnions jusque là comme un réseau informel coordonné par Solidarité Laïque. Nous avons deux types d'objectifs, devenir de plus en plus inclusif, c'est-à-dire attirer vers nous des forces multiples et diverses de la société civile indépendante, active sur les questions qui nous concernent ; pour ce faire, nous devons renforcer nos capacités, rassembler nos compétences. Mais nous cherchons également à donner naissance à une forme de mutualisation, le principe étant de quitter un point de vue exclusivement sectoriel afin d'adopter une vision transversale, une logique collective.

Parmi les thématiques qui nous sont apparues comme centrales dans notre travail, et pour lesquelles nous avons besoin de rassembler nos compétences, figure donc la question migratoire dans un sens large du terme. La migration est un phénomène fondamental de nos sociétés de part et d'autre de la Méditerranée, qui interroge fortement les questions d'identité et de droits en Europe et en France. Cela concerne notre vie dans son ensemble et c'est pourquoi le REF est appelé à porter une parole intelligente, exigeante et revendicatrice sur ce sujet. Ce séminaire est un premier pas, dans une dynamique durable, qui nous amènera à organiser une initiative publique, plus large et dirigée vers

l'extérieur, à l'automne. Tout reste encore à penser, mais c'est à partir du travail que l'on réalisera aujourd'hui que l'on pourra la construire, dans une perspective d'interpellation des pouvoirs publics et de débat avec la société civile. Nous ne sommes donc pas là seulement dans une logique théorique, mais aussi dans une logique d'action.

Concrètement, notre journée comportera deux temps, le premier étant centré sur l'approfondissement des notions comme le développement et le co-développement : il s'agira ici de se mettre d'accord sur les éléments qui composent le phénomène migratoire. Dans un deuxième temps, nous mettrons au cœur de notre réflexion le migrant lui-même, et aborderons la dimension réelle des migrations, non plus comme phénomène, mais en interrogeant le migrant comme acteur à part entière des sociétés des deux rives.

## **Giovanna Tanzarella**

Présidente du Réseau Euromed France

L'idée est aujourd'hui de mener ensemble une réflexion sur la question des migrants. Nous avons beaucoup de choses à dire et à faire sur ce sujet, notamment lorsque l'on prend la thématique du co-développement. Nous devons soulever plusieurs questions avant d'aller plus loin dans notre analyse. Comment peut-on mobiliser davantage de migrants dans le cadre d'une coopération ? Comment peut-on créer des partenariats qui puissent asseoir cette stratégie ? Il faudrait peut-être, au-delà de nos réseaux, imaginer d'autres partenaires que nous n'avons pas identifiés ou sollicités. Comment mutualiser nos moyens ? Nous devons désormais passer d'une phase de réflexion à une phase opérationnelle, mais comment procéder ?

## **Kader Bekkar**

Délégué Général de Medcoop

# Un développement partagé : quelle définition ? Quelle réalité ? Intégration ou retour des migrants dans la mise en œuvre d'un co-développement ?

Qu'est-ce que le développement local ? Pour les institutions algériennes, le développement local correspond à l'action de l'État sur le local. Il s'agit d'un développement localisé, résultat de grands programmes et actions publiques, d'un développement qui vient d'en haut et qui s'applique sur les territoires locaux. Puis, face à cette théorie, notons la présence d'un développement local en tant que démarche. Au Québec par exemple, le développement local est un développement territorialisé associant les communautés locales.

Dans ce contexte, le développement est une dynamique concrète complexe qui implique plusieurs acteurs, et qui doit être soutenue dans le temps et la durée. Le développement doit être séquencé, dosé, conceptualisé, réfléchi, et mener vers un résultat souhaité, partagé et concerté. Quand on évoque le terme de « développement partagé », on pense incidemment aux bénéficiaires, à un processus gagnant-gagnant où chacun se retrouve. Mais le partage doit également se faire en amont, dans la prise de conscience, le diagnostic, la mobilisation et la conception du projet. Dans ce cas, nous devons aller au rythme des ambitions des acteurs locaux, et partager diagnostic et action.

Quant à la place et au rôle des migrants, nous pouvons souligner plusieurs points : le migrant en tant que participant à la vie sociale, citoyenne, économique et culturelle ici, le migrant en tant que déplacé qui va et vient, le migrant comme acteur supplétif ou alibi du co-développement. Cette dernière perception des migrants ne tend pas vers la vision d'un acteur occupant une position privilégiée. Pourtant, les migrants sont les ambassadeurs de la coopération, des relations d'un pays, d'un territoire, puisqu'ils vont et viennent, enfermant une connaissance culturelle énorme.

Que faire ? Nous devons pouvoir offrir une proposition d'alternative structurée qui apporte certaines solutions. L'une des clés réside peut-être dans la mise en place d'un vrai développement local, qui puisse prendre en compte les enjeux dans leur globalité. C'est-à-dire qu'il faut pouvoir valoriser les ressources d'un territoire, qu'elles soient humaines, matérielles, culturelles, économiques, sociales ou

scientifiques, au moyen de différents outils (concertation dans la conduite de projets, création et animation de réseaux, adoption d'une charte de territoire...).

En conclusion, notons que la complémentarité est importante dans toute initiative. Il faut également être cohérent avec la spécificité des territoires, la pluralité des actions, des acteurs... Enfin, nous devons nous organiser dans le but de capitaliser nos expériences en matière de projet partagé pour le développement local.

**Bouid Sennane**  
ID Méditerranée

## DEBAT

Le développement local, perçu à la fois comme objectif et moyen dans un territoire défini, peut-il amener à un développement partagé ? Le développement partagé sous-entend une distribution des richesses équitable, des échanges, une égalité entre partenaires du Nord et partenaires du Sud, et une absence de contraintes aujourd'hui bien réelles dans une Europe forteresse.

L'association qui a été faite entre développement et aide au retour mérite ici d'être abordée. Étant donné que les politiques de retour existent aujourd'hui, et que la France est un territoire européen qu'on cherche à protéger, pourquoi ne pas profiter des aides mises en place pour accompagner les migrants dans le cadre d'un projet économique ? Nous devons cependant rester très vigilants. En dehors du fait que les politiques de co-développement bénéficient principalement à des populations Roms, l'association entre politique d'aide au retour et co-développement dessert la question du développement. Nous pourrions d'ailleurs, en mettant de côté la notion de développement durable ou partagé, mettre en exergue la notion de développement équitable qui prend en compte l'utilité sociale et économique du développement. Il y a d'ailleurs des exemples qui font force d'efficacité, comme c'est le cas avec Migrations et Développement ou Touiza Solidarité.

Enfin, pour arriver à un développement partagé, il est important de considérer les femmes, qui représentent la moitié des migrants dans le monde, et sont de véritables actrices de changement. Elles ne sont pas de simples bénéficiaires, mais doivent être considérées comme de réelles actrices du développement.



# La migration change : la féminisation croissante du phénomène migratoire

En France, comme dans de nombreux pays, on constate une féminisation des migrations. Nous sommes passés d'une immigration de travail qui était essentiellement masculine à une politique de regroupement familial au milieu des années 70. C'est ce changement qui a donné lieu à une féminisation du phénomène migratoire, 50% des migrants étant désormais des femmes. En France, les femmes immigrées sont même un peu plus nombreuses que les hommes, beaucoup migrant à titre individuel. Ces femmes sont invisibles et victimes du stéréotype de l'immigré en France, l'image d'un homme, originaire d'Afrique, peu qualifié, qui travaille dans le bâtiment ou dans l'industrie. Les femmes sont donc perçues comme inactives, recluses au foyer, alors qu'on s'est rendu compte que dès les années 70/80, les femmes ont pris une place importante dans divers mouvements comme les luttes anti-racistes. Elles sont aujourd'hui toujours impliquées dans ces mouvements et associations où elles militent entre autres pour la reconnaissance de leurs droits. Ces associations de ressortissantes très actives soutiennent l'aide au développement dans les pays d'origine par la création économique, l'épargne, le crédit, la défense des droits, l'accès à la terre, la formation des femmes...

Mondialement, le travail s'est féminisé puisqu'on est passé de 34% de femmes actives en 1993 à 40% en 2003. Ajoutons à ces chiffres celui du taux d'activité des femmes immigrées en France, puisque la moitié d'entre elles travaillent, et ce même si leur nombre reste inférieur au taux d'activité des femmes autochtones. En 2003, les transferts de salaire des travailleurs immigrés représentent mondialement plus de 165 milliards d'Euros, la moitié de cet argent provenant des femmes. Ces dernières envoient une plus grande partie de leur revenu à leur famille que les hommes, argent qui est ensuite réinvesti dans la consommation de l'économie locale, dans le pays d'origine et dans la lutte contre la pauvreté. Les femmes immigrées participent ainsi à un développement partagé. À côté de cela, un usage contraint peut être fait de cet argent quant à la traite des femmes, à la prostitution... Ainsi, l'OIM estime que 2 millions de femmes en sont victimes chaque année. Les femmes migrantes sont malgré cela porteuses de développement durable, de formations, de transfert de technologie. Elles ont également un rôle culturel et social important qui n'est pas reconnu car ni quantifiable ni monnayable. Elles contribuent à la

« transformation sociale » des sociétés d'accueil et des sociétés d'origine, et, malgré les discriminations dont elles sont victimes, on constate que la migration a été pour elles vecteur d'intégration puisque beaucoup accèdent à une autonomie financière, une indépendance vis-à-vis de la famille, du mari. Malheureusement, on occulte trop souvent le rapport femme/société d'accueil –femme/société d'origine, leur capacité, leur résistance et leur courage n'étant pas reconnus. C'est pour cela que le bureau du Forum Femmes Méditerranée a répondu favorablement au lancement du réseau de femmes migrantes et a édité un répertoire qui mutualise les compétences et donne une plus grande visibilité et reconnaissance à ces femmes. Je remets à chaque participant un exemplaire de cet outil en espérant que les associations du Réseau Euromed France rejoignent le réseau des femmes migrantes. Les objectifs du réseau pour 2010 et 2011 sont de poursuivre la structuration en faisant adhérer de nouvelles structures et d'organiser six sessions de formation sur les thèmes qui préoccupent les femmes migrantes (emploi, égalité juridique, citoyenneté, violences...).

**Karima Ben Ahmed**

Réseau européen des femmes migrantes

Pour marcher, les femmes ont besoin de deux jambes, la jambe de l'égalité juridique, celle des droits économiques et sociaux, et celle de l'autonomie financière qui passe par le développement d'activités génératrices de revenus, les micro-entreprises, les micro-crédits, tout ce qui pourrait permettre aux femmes de prendre leur envol. Sans ces deux jambes, les femmes ne peuvent pas marcher.

Le FFM a placé les femmes migrantes au cœur de ses activités : actions d'alphabétisation, sessions de formation, actions pour l'égalité des droits et des chances. Au sein de la Marche Mondiale des femmes, nous avons organisé des ateliers spécifiques pour valoriser leur potentiel et faire reconnaître leur place dans la société.

té. En 1999, le FFM a initié des formations de cadres associatifs aux réalités du Partenariat Euromed (cours d'économie sur les accords d'association...), et, à partir de là, a essayé de concrétiser ces formations par des projets tel que le développement d'activités génératrices de revenus, notamment en Kabylie et au Maroc. Dans ce cadre, le FMM a adhéré à un réseau de tourisme solidaire et durable composé d'agences de voyages, d'associations, et présent dans une dizaine de pays. L'approche genre y est aujourd'hui intégrée. Ainsi, un label de gîtes ruraux méditerranéens féminins a été créé selon des critères sociaux, éthiques...

**Esther Fouchier**  
Forum Femmes Méditerranée



## Entre les deux rives

-

### Le migrant comme acteur économique

Euromed Conseil est un bureau d'études spécialisé dans la formation et l'ingénierie de projets dans le domaine du développement économique local, l'insertion des jeunes par l'activité économique et l'accompagnement des migrants ayant des projets économiques et d'investissement dans les pays d'origine. Deux actions importantes sont développées dans ce cadre, l'appui au renforcement des capacités dans les pays du Maghreb, principalement en Algérie (aide à la création d'activités économiques, formation de cadres, amélioration de management, professionnalisation des structures d'aide, de conseil et d'accompagnement à la création d'entreprises), et l'aide à la création d'entreprises pour les migrants souhaitant investir dans les pays d'origine.

Depuis deux ans, nous avons décidé de développer les actions en direction des migrants porteurs de projets et d'investir véritablement ce créneau, notamment en présentant aux porteurs de projets les différentes opportunités d'investissement dans le pays d'origine, y compris la création de filiales d'entreprises dans le pays d'origine (ce qui permet d'avoir pour le migrant un pied ici et un autre là-bas en permanence).

Nous avons constaté que le migrant est passé du rôle d'acteur financier à celui d'acteur éco-

nomique. Dans les années 70/80, on parlait du migrant comme pourvoyeur de fonds puisqu'il faisait transférer des devises dans son pays (1<sup>er</sup> poste budgétaire au Maroc avec le tourisme à l'époque). Aujourd'hui, le migrant a-t-il toujours envie de transférer de l'argent de manière passive ou bien de s'impliquer davantage dans des projets? On constate que, de plus en plus, les migrants ont envie de s'impliquer dans le développement économique et d'investir dans le pays d'origine en raison des opportunités, mais aussi de la discrimination à l'embauche qui s'opère en France. Les pays d'origine mettent en place, par exemple, des politiques d'incitation à l'investissement. En Algérie, il y a des agences gouvernementales qui ont intégré dans leur politique d'aide à la création d'activités les Algériens vivant à l'étranger.

Dans ce cadre, Euromed Conseil intervient à la fois sur l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets d'origine maghrébine, en particulier algériens, ainsi qu'en direction des structures d'accompagnement et de financement qui ont de gros moyens mais sont en manque de méthodologie d'intervention auprès des porteurs de projets, créateurs de très petites entreprises (TPE).

## DEBAT

Euromed Conseil forme les accompagnateurs à la création d'entreprise, mais fait aussi de la formation de formateurs pour une pérennité de l'action engagée. Nous travaillons également à la mise en place d'un système de parrainage de très petites entreprises (accompagnement de porteurs de projets par des retraités qualifiés).

### **Mohamed Chabani**

Euromed Conseil

Ce sont les circonstances qui ont amené l'ICOSI à travailler sur la question des migrations et du co-développement. En 2008, l'ICOSI a travaillé sur l'analyse du rapport établi par Mme Bourven, *Comment mobiliser l'épargne des migrants en faveur du co-développement ?* A la même époque, la Banque africaine du développement produisait par ailleurs un autre rapport intéressant, tandis que le compte et le livret épargne co-développement voyaient le jour. Ainsi, à la fin de l'année 2009, en lien avec certains acteurs de l'économie sociale adhérents de l'ICOSI (le Crédit Coopératif, le groupe Chèque Déjeuner et la Macif), nous avons tenté d'imaginer des solutions concrètes visant à favoriser le lien entre transfert d'argent et co-développement. C'est là qu'est apparu le projet que je vais maintenant vous présenter.

L'idée est la suivante : prenons l'exemple d'un transfert de compte à compte, ou de carte à carte. Si les dépenses effectuées localement avec les épargnes reçues sont de nature sociale, ou viennent en soutien à des projets économiques, alors le coût de la prestation de services sera moindre qu'en temps normal. Ainsi, le projet comporte deux originalités : favoriser la pré-affectation de la dépense vers des dépenses de nature sociale, et, surtout, intégrer au coût de ces transferts d'argent l'affectation de 0.5% du montant total des sommes transférées à des fonds de co-développement. Ce projet, qui est encore au stade de la réflexion et de la conceptualisation, sera mis en œuvre au Maroc pour commencer. Un comité de projet pourrait, dans ce cadre, être organisé tous les ans autour d'associations de migrants, d'acteurs associatifs et de développement, afin de décider, en partenariat avec les pouvoirs publics, l'AFD ou autres agences de développement, de l'affectation du fonds obtenu.

### **Arnaud Breuil**

ICOSI

Est-ce que le transfert d'argent par téléphone a du sens par rapport au projet qui vient d'être présenté ? Ce principe a commencé au Kenya, et s'est développé très vite aux alentours, donnant aux opérateurs téléphoniques une grande opportunité de profit et de visibilité. Mais beaucoup de populations sont encore habituées à des méthodes plus traditionnelles, d'où l'intérêt de mettre en circulation plusieurs modes de retrait.

Est-ce que la question du financement est univoque ? Est-elle partout la même ?

Il semble par ailleurs nécessaire de différencier l'entrée « projet individuel » de l'entrée « projet collectif ». Le développement ne passe pas que par la création d'entreprises ou la création d'emplois, mais aussi par les infrastructures de base, la participation et la valorisation des acteurs, les questions de genre... Il ne faut pas voir les migrants seulement à travers le transfert qu'ils peuvent faire de leur argent.

Ayant accompagné des migrants en fin de vie dans le cadre du travail, on s'est aperçu que beaucoup de personnes âgées décèdent seules alors même qu'elles disposent de grosses sommes d'argent dormant sur leur compte bancaire. Il y aurait ici un réel travail à faire, qui découle peut-être davantage de l'accompagnement social, et qui viserait à mobiliser cet argent au profit du développement et des migrants.

Sur le transfert de compétences, et étant donné l'amplification actuelle des mouvements migratoires, notamment Sud-Sud, il y a peut-être une opportunité d'échanger de façon non monétaire sur un ensemble de valeurs (formatives, démocratiques) par le biais de nouvelles technologies comme la e-formation. Il serait peut-être intéressant d'investir sur ces moyens-là.

L'un des blocages concernant les projets mis en place au niveau local concerne les frais bancaires lors des paiements par carte. Il faudrait trouver un moyen de ne pas avoir à payer de frais bancaires dans le cadre de projets de développement. Comment y parvenir ?

## REPONSES AU DEBAT

La question des immigrés vue par les pays d'origine est un point important qui nécessite d'être souligné. Par exemple, il faut savoir qu'un entrepreneur algérien qui veut rentrer dans son pays d'origine afin de créer une entreprise est soumis aux mêmes traitements qu'une entreprise étrangère. Cela donne une idée assez précise de la façon dont les immigrés sont considérés dans les pays d'origine. Et c'est ce mépris qui constitue souvent un frein à l'investissement là-bas.

Dans l'énoncé du projet présenté, les immigrés n'ont pas leur place, et c'est le cas de beaucoup de projets où ils sont laissés de côté. Pourtant, il faut réfléchir à la manière de les sensibiliser au développement avant toute autre chose.

Ce qui paraît intéressant dans ce type de projets, c'est l'aspect investissement et production qui est contenu dans le transfert d'argent présenté. Mais ce qui serait intéressant de creuser, c'est l'aspect collectif de cet investissement. Comment créer des dynamiques collectives dans ce cadre?

La dimension politique est ici importante à mentionner. Il est essentiel, lorsque l'on parle d'un projet dit de co-développement, de le voir à travers la situation de la région, du pays concerné. Il est évident que l'approche d'un projet au Maroc, au Mali ou en Algérie est radicalement différente. Par exemple, en Algérie, le principal obstacle est celui du contournement des institutions, principal frein du développement. Au Maroc, tandis que le centralisme joue un rôle fédérateur, il en est autrement en Algérie. Se pose donc de façon différenciée et diversifiée la question du dispositif d'accompagnement politique du projet, tant au niveau des institutions, des intermédiaires et des relais que l'on doit identifier en amont, qu'au niveau des résultats et objectifs que l'on doit atteindre ou pas (dans certains villages enclavés d'Algérie, un résultat trop probant est mal vu). Il y a donc forcément un accompagnement global à faire et une complexité à appréhender. Fondamentalement, la question politique de la gestion du projet est ce qui importe. Il y a des ressources techniques et humaines déjà présentes sur place, mais la question est de savoir comment les activer et les réactiver.

Concernant le projet développé par l'ICOSI, l'idée est de développer des outils visant à diffuser et démocratiser la diffusion de cartes à puces et de lecteurs de cartes au Maroc, dans un premier temps. Le coût de la transaction sera minoré par rapport à une transaction simple permettant de retirer des espèces. L'intérêt est de jouer sur la pré-détermination (pré-affectation) de la dépense. Transcrire ce concept en solution technique n'est pas le plus compliqué. Par ailleurs, il est clair que la dimension collective est primordiale. Un vrai travail d'échange doit être mené afin d'identifier quelles associations pourront être impliquées plus en avant dans le cadre de ce projet.

Quant aux partenaires algériens mentionnés dans le cadre d'Euromed Conseil, il s'agit d'agences gouvernementales totalement autonomes, comme l'agence nationale du micro-crédit, et d'ONG.

Au sujet du mépris affiché par les pays d'origine envers ses immigrés, il est important de relativiser. Jusqu'à deux ans, l'immigré algérien était un numéro, une immatriculation gérée par le ministère des Affaires étrangères. Il n'y avait donc aucune considération à l'époque. Aujourd'hui, la population algérienne vivant à l'étranger est prise en charge par le Ministère de la Solidarité Nationale dans l'objectif de mettre en place un conseil consultatif des Algériens vivant à l'étranger, à l'image de ce qui s'est fait au Maroc. Il y a une nouvelle direction depuis peu, gérée par des personnes ouvertes capables d'avoir des projets modernes et structurants.

Enfin, le migrant vu en tant qu'acteur économique peut être envisagé à la fois comme un acteur individuel et collectif. Précisons que l'acteur individuel vient souvent des villes tandis que l'acteur collectif est le plus souvent originaire des campagnes.

## Le migrant comme acteur sociétal

Dans ce cadre, j'aimerais évoquer brièvement trois exemples d'association pouvant illustrer le thème de notre réunion. Tout d'abord l'association Génériques :

Génériques est un organisme de recherche et de création culturelle, spécialisé dans l'étude et la vulgarisation de l'histoire et la préservation des archives de l'immigration. Dans ce cadre, l'association a réalisé trois grandes expositions dont la première grande exposition sur l'histoire de l'immigration en France (*France des étrangers, France des libertés, 1989*). En 2010, elle a réalisé l'exposition « *Généralités, un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France* » présentée aux archives municipales de Lyon puis à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris, dont le catalogue a été publié aux éditions Gallimard. Éditeur de la revue *Migrance*, seule revue européenne spécialisée dans l'histoire de l'immigration (36 livraisons publiées), Génériques est membre de *l'Association of European Migration Institutions* et de plusieurs autres réseaux d'histoire et d'archives au niveau national et européen (CODHOS, réseau de la CNHI, projet européen Hope) et du Réseau européen du patrimoine de l'immigration, labellisé par le Conseil de l'Europe. Depuis sa création, Génériques s'est attaché à inventorier et à rendre accessibles les sources d'archives publiques sur les étrangers. Cet inventaire des archives, mené dans le cadre d'une convention avec la Direction des archives de France a donné lieu à la publication de l'ouvrage de référence en quatre tomes (*Les Étrangers en France – Guide des sources d'archives publiques et privées – XIXe -XXe siècles*). Cette enquête de longue haleine a par ailleurs permis d'inventorier une centaine de fonds privés d'archives (associations, syndicats, militants...) et de lancer, en lien avec la Direction des archives de France, une campagne d'entrée de ces fonds dans les centres de conservation publics du patrimoine en 2007. Ces fonds sont conservés dans des institutions patrimoniales locales (archives, musées, centres de ressources) ou associatives, ainsi que dans des collections nationales de la Bibliothèque nationale de France ou du Musée français de la photographie. Bien évidemment cette campagne de repérage des archives de l'immigration dans les centres publics d'archivage a concerné les départements de la région parisienne. Ainsi, **en Essonne, de très nombreux fonds ont été prospectés permettant un repérage très fin des sources de l'histoire de l'immigration dans le département.** Ont été prospectées dans ce cadre les archives des préfectures de Seine-et-Oise puis de l'Essonne, de la sous-préfecture d'Évry, des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales, de la sécurité publique, de l'équipement, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et de l'Inspection académique. Soixante archives de communes ont été

prospectées par ailleurs. Outre les archives des administrations publiques en Essonne, le rapport sur les sources de l'histoire de l'immigration en Île-de-France identifie et localise des fonds:

- d'entreprises employant une main d'œuvre immigrée ;
- d'associations communautaires ou sensibles aux questions de l'interculturel, comme la Casa de España de Corbeil ou l'association Soleil en Essonne ;
- d'associations sensibles aux questions culturelles et patrimoniales ayant mené des programmes de collecte d'archives orales ou audiovisuelles comme l'Agence culturelle et technique de l'Essonne ou l'association Mémoire et patrimoine vivant de Corbeil-Essonnes ;
- de lieux comme la Maison de retraite russe de Sainte-Geneviève-des-Bois ou la Maison-atelier du peintre japonais Foujita ;
- de photographies : du XIXe siècle en Seine-et-Oise à l'instar de l'industriel Oberkampff ou des frères Galignani ;
- de manière plus contemporaine : des fêtes populaires immigrées, le logement et les bidonvilles d'Essonne.

L'ensemble de ces données est **en cours de transfert sur [Odysseo.org](http://Odysseo.org)**, une nouvelle base de données développée par Génériques consultable, permettant **dès la fin de l'année 2010** un accès immédiat à toutes les sources sur l'histoire des étrangers dans le département. L'ensemble du travail de Génériques sur l'histoire et les archives de l'immigration en France participe à l'enrichissement patrimonial de la France et indirectement à celui des pays d'origine. L'immigré comme nous le verrons tout au long de ce bref exposé- est surtout perçu à travers son installation en France mais il est, ne l'oublions pas, aussi émigré, il porte en lui l'histoire de sa famille, de son groupe d'affiliation et au-delà, l'histoire du pays qui l'a vu naître.

Nous pouvons aussi citer l'association « Starter », structure d'accompagnement vers l'emploi créée en 1989 pour le reclassement et la reconversion des ouvriers spécialisés licenciés de Billancourt. Sa genèse est étroitement imbriquée au statut social et professionnel des travailleurs migrants – ici les OS de l'usine de montage de Renault Billancourt définitivement fermée le 27 mars 1992- après plusieurs plans de réduc-

tion des effectifs, de limitation de la production et de modernisation des usines et du réseau- et de leur devenir tant dans le pays d'accueil que dans leurs pays d'origine respectifs. Avec d'autres acteurs (syndicalistes, formateurs et militants associatifs) j'ai été amené à faire le constat suivant :

Après leurs licenciements, dotés d'un pécule financier dit « de reclassement », le « *retour au pays d'origine* » fut le fondement d'un large consensus dans la légitimation des plans sociaux de réduction des effectifs de l'entreprise Renault.

- La mise en place de ces dispositifs « d'incitation au retour au pays » pour les travailleurs migrants licenciés comme seule alternative et ce, en dépit du fait prévisible de l'échec de ces dispositifs « d'incitation au retour » puisque le nombre de « volontaires » pour l'ensemble du groupe fut dérisoire au regard des milliers de licenciés;
- L'absence d'une culture de reclassement, d'insertion et d'accompagnement des travailleurs licenciés nous a amené à mettre en place cette association.

Suite aux plans sociaux qui se sont succédés dès 1986 jusqu'à la fermeture de l'usine de montage en mars 1992 et bien au-delà, des centaines d'anciens salariés d'origine étrangère après avoir épuisé leur indemnités et leur pécule se retrouvèrent devant ou aux alentours de l'usine, démunis, sans autre repère que le portail de l'usine, définitivement clos pour eux. La plupart des licenciés avait plus de vingt d'ancienneté et pour d'autres, plus de trente années passées au pied de la chaîne de montage. Le transport habituel par le bus d'entreprise les menant quotidiennement du foyer à l'usine, résumait, pour la plupart d'entre eux, le trajet d'une vie. Ils n'étaient pas seulement des chômeurs mais aussi et surtout des hommes « apatrides » dessaisis de tout statut professionnel, social, leur seul recours étant de réintégrer « leur usine » dont la fermeture fût définitive en 1992. Pour l'écrasante majorité, le retour au pays s'avérait impossible : refus de l'épouse et des enfants nés et grandis en France, modes de vie différents de ceux du village voire du pays d'origine rendant leur intégration fortement problématique, à cela s'ajoutent les problèmes de scolarité liés notamment à la maîtrise de la langue du pays d'origine. L'impasse était là : un retour impossible au pays mais aussi une réintégration tout aussi impossible dans l'usine et de surcroît, chômeurs récusés par les institutions y compris syndicales dans leur statut de demandeurs d'emploi.

Face à cette situation, nous nous sommes fixés les objectifs suivants:

- Reprendre lien avec les anciens salariés en les contactant directement et pérenniser autant que possible ce premier contact;
- Entreprendre avec chacun un travail de deuil permettant une réappropriation de son histoire individuelle et d'affirmer ainsi son identité propre et non plus celle, à la fois exclusive et réductrice, des « Renault »;
- Identifier et valoriser toutes leurs expériences et sa-

voir-faire professionnels mais aussi sociaux pour s'inscrire positivement dans une stratégie de réinsertion professionnelle.

Cette action s'est appuyée sur les groupes d'appartenances communautaires, familiaux et plus largement sociaux ; a été pris en compte tout ce qui pouvait favoriser la mobilisation de son environnement de proximité et permettre de sortir de la victimisation et de la culpabilité. Mais cette action pour qu'elle puisse déboucher sur des résultats concrets permettant la réinsertion professionnelle de ces anciens de Renault, devait prendre en compte une problématique jusqu'ici ignorée : l'immigré ne saurait être accompagnée positivement dans son cheminement d'insertion et plus largement d'intégration dans la société d'accueil en l'amputant de son autre versant : l'émigré. Cette démarche inspirée des travaux du regretté sociologue A. Sayad nous a permis de cheminer au côté de chaque individu dans une approche globale de son histoire pour lui permettre d'arriver à ce constat : le non retour au pays d'origine et la perspective de l'installation définitive dans le pays d'accueil n'implique pas la rupture avec celui-ci et ses racines.

#### Une autre expérience :

Durant cette même période, nous nous trouvions face à l'épidémie du VIH ; sensibles à la situation de groupes à risque (toxicomanes) dans le département de la Seine Saint Denis, avec un ami psychologue spécialisé, dès 1997 nous avons créé une association (CCFEL) pour mettre en place des stratégies locales de prévention « toxicomanie interface sida ». En termes de prévention toxicomanie interface sida auprès des jeunes des quartiers populaires, la même démarche a prévalu :

- Mise en lien in situ, dans leur cité, au pied de leur immeuble, sous les porches d'attroupements habituels pour établir le contact et établir un premier pré-diagnostic du groupe et du quartier;
- Un véhicule aménagé « PréservBus » où les jeunes pouvaient être accueillis pour un entretien avec un psychologue ou un médecin mais aussi recevoir plus simplement des préservatifs, des fioles de javel et plus tard des seringues neuves;
- Ces diagnostics de proximité avaient aussi pour objectif d'identifier des « leaders naturels », ce qui nous permettait de leur proposer de devenir des relais de proximité après avoir reçu une

formation intitulée « préventeur local », assurée par des professionnels reconnus.

Cette démarche serait probablement inefficace si elle ne tenait pas compte de la globalité de la trajectoire sociale, familiale et des groupes d'appartenance. La plupart des jeunes de ces quartiers populaires dont les parents immigrés et d'origine étrangère étaient en souffrance matérielle, sociale mais aussi pour beaucoup d'entre eux psychique ; enfants de ces OS licenciés, ils ont assistés à la disqualification de leur père, muré dans le silence sur leur vie dans le pays d'accueil et englobant aussi dans cette même culpabilité, le pays d'origine. C'est ainsi que nous devons permettre aux parents de se raconter, de réintroduire le groupe familial dans la légitimité mais aussi dans la fierté de son histoire. Cette démarche me semble constitutive du positionnement stratégique des associations évoquées plus haut. Elle est la condition indispensable pour ériger des passerelles entre les deux rives de la Méditerranée car elle permet de prendre en compte la globalité de l'histoire et des trajectoires individuelles des personnes concernées, qui peuvent devenir ainsi acteurs des relations entre leur

pays d'accueil et leur pays d'origine.

Pour que les échanges que nous pourrions avoir avec les pays du Sud soient non seulement des respirations utiles mais fécondes pour un développement citoyen et solidaire pour nos pays situés sur les deux rives, il est nécessaire que nous tenions compte des histoires singulières et collectives du pays d'accueil mais aussi des pays d'origine pour que les populations puissent s'inscrire dans un cheminement de « Citoyen des deux rives » et devenir ainsi les garants d'un dialogue ininterrompu et mutuellement fécond pour un développement durable. Peut être, une telle approche aiderait à ce que nos actions ne puissent pas servir d'alibis pour masquer des politiques de gouvernements ou d'entreprises – sans pour autant douter de manière systématique de leur bonne foi – qui vont à l'encontre de l'éthique qui fonde nos engagements respectifs ?

**Farouk Belkeddar**  
Génériques

## Le migrant comme acteur culturel

### *Les migrants, sont des passeurs de cultures et de mémoire ?*

En quoi les migrants sont des passeurs de culture et de mémoire ? Je voudrais d'abord partager avec vous cette citation d'Abdelmalek Sayad « *les sociétés d'accueil et d'origine devraient avoir à cœur toutes les deux d'intégrer à leur propre histoire, la part qui leur revient respectivement dans la relation qui les lie l'une à l'autre et d'accepter cette part d'histoire, en toute connaissance de cause et surtout sans aucun complexe, ni sentiment de honte ou de culpabilité* ». Cette citation est significative d'une méconnaissance très partagée de la culture de l'exil que véhicule l'histoire migratoire sur le plan artistique, musical et littéraire, et qui est à la fois consubstantielle de l'histoire migratoire, du processus d'émigration aux sociétés d'origine et d'accueil.

Dans ce contexte, je voudrais revenir sur la notion d'acculturation, qui n'est pas l'absence de culture, mais qui est au contraire la réinvention d'une culture faite à partir d'empreintes divers. Cette question est d'actualité puisque nous avons vécu cette année un grand débat sur l'identité nationale. Or, c'est un comble de lancer ce débat pour un chef d'État qui est d'origine hongroise, et qui est Français depuis moins long-

temps que la plupart des Algériens vivant en France. Il est important à la fois de rappeler des données historiques qui ne sont pas si évidentes que cela, et d'avoir recours à un mouvement de pensée qui est celui des « cultural studies », courant relativement intégré dans la recherche française, qui inclut les « gender studies », c'est-à-dire l'approche genrée dans l'analyse de n'importe quel fait social, mais aussi les « post-colonial studies », qui est l'approche historique du phénomène migratoire dans sa dimension post-coloniale. Dans ce cadre, ce sont les Américains qui ont le mieux fait le lien entre le champ économique et le champ des représentations. Les Etats-Unis, contrairement à la France, connaissent bien le management interculturel, et prennent en compte le facteur culturel, non pas seulement dans une approche culturaliste, mais comme l'un des facteurs à prendre en compte, dans un faisceau d'indices permettant l'efficacité d'un projet.

Contrairement à ce qui a été dit ce matin, je pense que les migrants ne sont pas des ambassadeurs, ou peut-être parfois malgré eux mais davantage des passeurs de cultures et de mé-

moire. Ils sont les témoins de l'expérience migratoire.

Plus généralement, ils font à la fois l'expérience de la stigmatisation en France et du rejet dans leur pays d'origine, ce qui est moins exposé.

La citation de Sayad me plaît dans le sens où elle met en exergue la position partagée du migrant qui, dans les deux sociétés, reste porté par une représentation péjorée. On a évoqué le migrant pourvoyeur d'argent, et aujourd'hui cette icône est toujours très présente au Maroc notamment, mais pas seulement. L'idée que les migrants puissent devenir des investisseurs dans leur pays d'origine est positive, à condition qu'elle ne soit pas une voie exclusive. Cette représentation alimente l'image de l'Europe El dorado et encourage tous ces jeunes de toute l'Afrique à embarquer dans les pateras. Les pays du Maghreb sont eux-mêmes devenus des pays de transit.

Le migrant a aussi parfois l'image du traître à la nation, voire de la bâtardise culturelle. Les mouvements islamistes utilisent cette représentation péjorée pour appuyer sur cette crispation identitaire qui voudrait qu'ils ne soient plus « purs », car altérés par la culture de la société d'accueil. Ces postures rendent difficile la projection dans une identité plurielle. Le processus migratoire souligne combien ni les sociétés d'accueil ni les sociétés d'origine ne sont figées. Évidemment, les identités ne sont figées nulle part, pas plus dans les processus migratoires que dans les sociétés en question.

Dans ce contexte, de quelle manière AncrAges arrive à déconstruire ces discours sur l'immigration, qu'ils soient politiques, médiatiques, parfois universitaires, et qui participent à l'instrumentalisation du processus migratoire ? Tout d'abord en travaillant sur la question des archives privées (archives familiales, d'associations et d'entreprises). Toutes ces archives sont des sources très précieuses pour relever les traces d'un parcours migratoire ici et là-bas. Mais, autant en France, grâce à l'expérience de Génériques, on a pu capitaliser, valoriser les fonds d'archives et les documents qui révèlent ces parcours migratoires, autant du côté des pays d'origine on reste globalement dans l'idée de ne pas être concerné par les problèmes d'intégration. Or, les migrants ont un capital symbolique très fort à jouer sur la question du patrimoine et dans la relation avec les pays en question. Les Algériens par exemple sont ceux qui détiennent les archives les plus riches et les moins bien entretenues. De plus, elles sont la propriété des Etats et

sont donc consultables de manière très sporadique et difficilement accessibles.

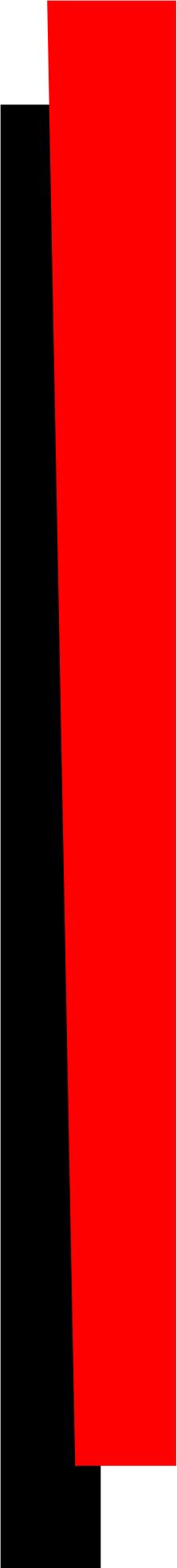
Pour autant, l'intérêt de travailler sur des projets de levier de cohésion sociale, d'utilité sociale et d'intérêt collectif pour les deux rives reste d'actualité. Dans ce cadre, notons les travaux du Conseil de l'Europe qui développent l'approche intégrée du patrimoine, ainsi que la Convention de Faro signée en 2005 dont la particularité est de poser le droit au patrimoine culturel comme un élément structurant, qui fonde le droit individuel dans la lignée des droits de l'homme, mais qui travaille aussi à proposer un statut du citoyen comme ayant droit au patrimoine. C'est malheureusement une Convention que la France n'a pas ratifiée. Or, l'Europe nous invite là à élargir notre champ des possibles sur la question du patrimoine, avec cette notion de « *patrimoine intégré* », qui est expérimentée dans un certain nombre de quartiers en France, notamment à Marseille. Les migrants ne peuvent pas tous être constitués en association, être acteurs de coopération au développement. Par contre, associer, concerter, impliquer le maximum de fois possibles les migrants ou leurs descendants, dans une démarche de sauvegarde de leurs fonds d'archives (familiales ou d'entreprises) est possible.

De la même manière, nous essayons de développer un projet dans un premier temps au Maroc, dans le cadre d'un appel d'offres de la Fondation de France qui s'intitule « Méditerranée des deux rives », et qui, au nom de la société civile, souhaite que le porteur de projets soit un porteur méditerranéen. Pour nous, c'est une des difficultés à surmonter, celle d'identifier un partenaire du Sud susceptible de travailler avec nous. Cela demande un gros investissement de notre part puisque nous devons identifier un opérateur homologue au Sud. Peut-être que la solution est celle développée par Migrations et Développement, à savoir la création d'une association sœur au Maroc. Nous nous rendons ainsi prochainement au Maroc en mission de « repérage ».

Pour nous, il serait très intéressant par exemple de sauvegarder les bandes magnétiques en espagnol, dites « cinta », qui ont circulé entre les migrants et leur famille pendant longtemps. Il y a tout un patrimoine oral, culturel et littéraire à défendre et à développer, pas seulement pour le plaisir, mais aussi et surtout car c'est l'un des enjeux de la cohésion sociale dans ce pays, et certainement la meilleure réponse au débat sur l'identité nationale.

**Samia Chabani**  
AncrAges

L'idée est ici de partager avec vous quelques expériences d'associations comme la FTCT, l'ATF, l'ATMF, qui ont créé une certaine culture proche de la réalité quotidienne des travailleurs immigrés. Ces



associations ont été créées par des ouvriers d'une part, des étudiants d'autre part, et leur rencontre a amené beaucoup de richesse et de discussion, jusqu'à la création officielle de ces regroupements en association avec l'avènement de la Gauche dans les années 80. Un certain nombre d'actions s'est engagé au fil des ans. Parmi elles, la défense des sans papiers, la lutte contre la discrimination, le racisme et la xénophobie, la lutte contre l'intégrisme tant islamiste que d'extrême droite, puis la défense de certaines causes comme la liberté des peuples en Palestine... Les mouvements de ces associations ont toujours été présents dans l'histoire de la société française, et cette présence a laissé derrière elle des écrits, des productions culturelles (théâtre, musique...). Par exemple, la migration marocaine avait pour habitude de se retrouver chaque année dans une capitale européenne, ce qui entraînait alors une grande animation culturelle (ces rencontres ont malheureusement dû s'arrêter par manque de financement). De la même façon, l'ATF avait l'habitude d'organiser un festival de la poésie des deux rives, tandis que la FTCR publie fréquemment les actes des colloques qu'elle organise sur la laïcité... Parmi ces moments de partage, on compte aussi les présentations de livres, les expositions de peinture, la réalisation de clips, ..., une multitude de rencontres donc, qui se heurtent malheureusement au problème des visas. Il est important de noter aussi la création d'associations spécifiquement culturelles (organisation d'un festival de chansons françaises et maghrébines engagées, création d'un studio d'enregistrement pour les jeunes...) qui facilitent la production culturelle.

La culture arrive ainsi à casser les frontières, tout comme les migrants les traversent. Pour la réalisation d'un clip de Zembra, on compte ainsi la participation d'artistes tunisiens, malgaches, indiens... De l'autre côté de la rive, les conditions sont très difficiles, les échanges et la liberté d'expression sont menacés, et les rassemblements interdits. La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) n'a même pas le droit de se réunir dans ses propres locaux, ni d'organiser un congrès. Dans un même ordre d'idées, l'association tunisienne des femmes démocrates rencontre des difficultés énormes et voit ses fonds bloqués, les journalistes sont maltraités, les radios sont saccagées, les blogs sont fermés, 400 policiers travaillant à la surveillance Internet. Le co-développement ne peut pas se faire dans des sociétés d'interdiction, de répression, empreintes d'un manque de liberté démocratique et d'expression. Dans ce même cadre, l'obtention des visas relève du parcours du combattant, et même s'il est acquis, on peut vous en priver à n'importe quel moment. Certains ne peuvent pas rentrer dans leur pays d'origine, les autorités en place ne voulant leur délivrer de visa.

C'est donc seulement une fois ces interdictions dépassées qu'un réel développement partagé pourra avoir lieu.

**Mohamed Bhar**  
FTCR

## DEBAT

Les migrants ont de tout temps été des acteurs culturels, mais la visibilité de cette culture de l'immigration est-elle réelle ? Il y a un travail à faire autour de cette question, tout comme on se doit d'interroger le phénomène de double culture, la place que l'on donne à la culture de l'autre, le lien qui est fait dans la production culturelle du migrant.

Concernant le migrant en tant qu'acteur social, en tant que citoyen, il est intéressant de noter qu'après plusieurs batailles organisées pour leurs droits, nombre de migrants ont pris conscience de la nécessité de concevoir la société d'accueil autrement, notamment car il est dans la nature des hommes de migrer. Dans ce contexte, il semble important de débattre du problème que pose la liberté de circulation, droit fondamental sans lequel il n'y a pas de développement partagé possible. L'Europe forteresse est basée sur l'idée que la liberté des hommes n'est pas la même que celles des capitaux, et cette idée doit changer. A côté de cela, même si les pays du Sud ne sont indépendants que depuis peu, cela ne nous empêche pas d'être exigeant avec eux. C'est ainsi que l'on pourra faire changer les choses.

Il est important d'insister sur le fait qu'il y a une histoire culturelle de la migration. On oublie souvent que parmi les OS, beaucoup s'investissaient dans le secteur culturel, en créant des orchestres par exemple. Il est également important de souligner que, dans la nouvelle classe moyenne représentée par les enfants de migrants ou les nouveaux migrants, la dimension culturelle est encore plus prégnante. Or, dans un souci de co-développement, il est absolument indispensable d'intégrer la dimension culturelle, vectrice qui offre le plus de porosité et qui est véritablement transversale par nature. Lorsque l'on se promène sur les sites sociaux type Facebook, il y a un échange culturel intense. Ce que nous devons réapprendre aujourd'hui, c'est le « tout politique ». Tout projet mérite d'avoir une approche globale et doit être adapté selon le milieu, les bénéficiaires...

Les cultures de l'immigration ne sont ni des cultures d'origine ni des cultures d'accueil, et cette réalité s'applique également aux grandes célébrations dont le rôle civique fut très important dans l'histoire de l'immigration. Une culture à part entière a été réinventée et il semble important de pouvoir la mettre en valeur.

## Synthèse et conclusions

L'épargne des migrants et les différents projets évoqués dans ce cadre (économiques, culturels, environnementaux) sont des sujets majeurs qu'il était important de mentionner ici. Cependant, une question n'a pas été évoquée, celle des partenariats. Dans quel espace peut-on travailler avec les partenaires, qu'ils soient institutionnels ou qu'il s'agisse de migrants ? Cette journée n'est qu'un début qui a permis d'évoquer un certain nombre de pistes, et le débat devra être suivi ultérieurement par d'autres rencontres et discussions du Réseau.

**Kader Bekkar**  
Délégué Général de Medcoop

En lien avec la question migratoire, il y a une dimension culturelle fondamentale que nous n'avons pas évoquée, celle de la création contemporaine. Il existe de jeunes artistes qui vivent dans une position inconfortable – puisque originaires d'ici et de là-bas – or cet inconfort se révèle au final très productif en termes de création. Cette position produit de nouvelles choses, de nouvelles oeuvres, ni vraiment d'ici ni véritablement de là-bas, portées par plusieurs collectifs de jeunes artistes d'origines mélangées qui méritent d'être mieux connus.

Autre remarque : la question des droits n'a pas été beaucoup évoquée, or elle aurait mérité une journée entière. Elle pourrait faire l'objet d'une initiative plus large organisée ultérieurement par le REF.

Par ailleurs, il faudra tâcher à ne pas être globalisant dans nos approches, et procéder à une analyse différentielle ne serait-ce qu'au sein du Maghreb, entre l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

**Giovanna Tanzarella**  
Présidente du Réseau Euromed France

Concernant la question des droits qui vient d'être introduite, il est utile de mentionner que le dernier appel à la votation citoyenne vient d'être lancé. Concernant la journée dans son ensemble, notons que même si nous sommes peu nombreux, beaucoup d'initiatives ont été ici présentées et de nombreuses pistes de travail sont apparues, qui pourraient servir notamment le développement. Dans ce cadre, il est d'ailleurs intéressant de mentionner la parution d'une Déclaration du Droit au développement faite par l'ONU en 1986, passée inaperçue jusqu'alors, mais qui pourrait être pensée de nouveau, à la lumière des migrations.

**Roland Biache**  
Secrétaire Général du Réseau Euromed France

# Liste des participants

Fondation René Seydoux : Fondation active depuis 30 ans sur les questions méditerranéennes, en particulier sur la dimension culturelle au sens large du terme, et membre de la plate-forme depuis le début.

Association AnceAges : Association basée à Marseille depuis 2000, qui a consolidé son cœur de métier en essayant le projet de l'association Génériques à Paris, au titre de partenaire. Elle travaille principalement avec les archives départementales des Bouches du Rhône à la collecte des archives de l'immigration. L'association est aussi opérateur culturel puisqu'elle travaille à la valorisation de ces archives sous forme d'expositions (cf. annexe *Genre, Immigration et Empowerment*), de publications...

Génériques : À travers l'essaimage de ses projets, l'association travaille à l'inscription du phénomène migratoire dans une approche culturelle et patrimoniale, et pas simplement sociale. C'est un travail que l'association cherche à ouvrir, défendre et promouvoir. Dans un pays où l'on n'enseigne pas le phénomène migratoire à l'école, du moins insuffisamment, il est important que la société civile s'attache à défendre ce phénomène en tant qu'héritage, et ce afin de pouvoir notamment travailler sur les représentations.

Euromed Conseil : Association qui travaille sur le montage de formations en direction des pays du Maghreb sur les questions de développement économique local (création d'entreprises, formation de formateurs, transfert de savoir-faire). Depuis deux ans, l'association accompagne des migrants porteurs de projets à caractère économique avec les pays d'origine.

ID Méditerranée : Association créée à l'image de Migrations et Développement, mais en lien avec l'Algérie, et qui travaille sur le développement local au travers d'une entrée projet et territoire, dans le cadre de dispositifs de coopération.

Medcoop : Association qui regroupe une cinquantaine d'associations parmi les plus importantes de la région PACA, principalement des opérateurs économiques. Le champ d'activités concerné est ici celui de la Méditerranée, tandis que le périmètre est celui de la région PACA.

Réseau européen des femmes migrantes : Initié par le Lobby européen des femmes en 2007, le réseau européen des femmes migrantes est en cours de structuration. Il est en train de mutualiser les ressources et compétences des pays de l'Europe (une coordinatrice nationale pour chaque État membre). Pour la France, la tête de réseau est Karima Ben Ahmed (FFM). 3 rencontres nationales ont déjà eu lieu, la 4<sup>e</sup> se déroulant le 26 novembre 2010. Par ailleurs, un répertoire des associations de défense des droits des femmes migrantes a été réalisé et distribué.

Association des Tunisiens en France : Fédération créée en 1981 qui regroupe des associations de femmes, des centres d'accueil pour personnes âgées... L'ATF est une association de l'immigration généraliste qui a aussi bien travaillé sur les régularisations des sans papiers que sur l'histoire et la mémoire des luttes des femmes migrantes. Aujourd'hui, elle travaille davantage sur l'accès à la citoyenneté et aux droits en France, priorité pour pouvoir penser le co-développement.

Starter : Association d'accompagnement vers l'emploi créée en 1987 pour le reclassement et la reconversion des ouvriers spécialisés licenciés de Billancourt.

ICOSI : Institut de coopération Sociale Internationale créée au début des années 80 pour la promotion des valeurs de l'économie sociale au travers de programmes de coopération, tout d'abord dans les pays de l'Est, puis de façon plus large, notamment en Afrique et au Maghreb.

Forum Femmes Méditerranée : Réseau international de droits des femmes créé en 1992, membre de l'AFEM et du REF, qui regroupe de nombreuses associations de quartier travaillant dans le domaine culturel, économique et de défense des droits, notamment en lien avec le Maghreb.

FTCR : Fédération regroupant des associations généralistes qui travaillent sur l'accès au droit, sur la santé, sur la lutte contre les discriminations en France. Parmi elles, l'association Art et Culture et l'association Zembra. En Tunisie, la FTCR est le porte-voix de la société civile indépendante.

Solidarité Laïque : Fédération qui regroupe des associations, des mutuelles, des syndicats, des coopératives et travaillant dans la coopération internationale, toujours en lien avec les migrations. Parmi elles, la Ligue de l'enseignement, qui a beaucoup travaillé sur cette thématique, notamment sur le montage d'un DESS intitulé « Échanges méditerranéens, migrations et développement ». Par ailleurs, SL travaille actuellement sur un partenariat « foot et immigration » dans le cadre de la campagne « Un but, l'éducation pour tous ».

# Le Réseau Euromed France

## Objectifs

L'objectif général du réseau est le renforcement de la société civile et son action dans les pays du pourtour méditerranéen ainsi que la promotion des échanges dans la région. Pour cela, il vise à une intensification du plaidoyer et de la sensibilisation de la société civile auprès des pouvoirs publics. Il concourt aussi à favoriser la création de liens entre les différents acteurs présents dans l'Euromed. Le REF veut aussi apporter une assistance aux porteurs de projets dans leurs démarches vis-à-vis des différents acteurs nationaux et européens.

## Actions

Les principales actions du réseau sont donc la promotion des échanges euro-méditerranéens et la création des conditions optimales à un dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile. L'organisation de fora civils et séminaires est aussi un mode d'action privilégié.

## Focus sur le Forum de Marseille (Nov. 2008)

Le Forum de Marseille de novembre 2008 a rassemblé plus de 250 participants de toute la zone Euromed. Le séminaire a été marqué par l'intervention d'Ivan Martin, de Catherine Withol de Wenden (CNRS) et de Ghislaine Glasson Deschaumes autour de thèmes allant de la socio-économie à l'environnement en passant par les thématiques de la jeunesse, des migrations ou encore de l'enjeu culturel. Ce forum s'est traduit par la publication des actes du forum de Marseille.

## Focus sur le Séminaire de Paris (Mai 2009)

Le séminaire de Paris qui s'inscrivait dans une mobilisation des acteurs de la société civile afin de sensibiliser les députés européens aux enjeux euro-méditerranéens. Il a permis à une quarantaine de participants de débattre avec Dorothée Schmid (IFRI), Catherine Withol de Wenden, Gilles Manceron (historien) ou bien Giovanna Tanzarella (Fondation Seydoux), Catherine Dimitroulias (AFEM) et Pierre-Marie Grondin (pS-eau) sur les thèmes des migrations, de la politique euro-méditerranéenne, des conflits récurrents dans la région.

## Adhérents du REF en 2010

Agence Act' Médias, Al Wasl, Association Migrations Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), animateurs socio-urbains sans frontières (ASF), Association des Femmes de l'Europe Méridionale (AFEM)- Coordination pour la France, Association des Tunisiens de France (ATF), Centre d'Éducation et de Formation Interculturel Rencontre (CEFIR), Comité pour le Respect et les Libertés des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), Confédération Générale du Travail (CGT), Collectif Faty Komba, Droit à l'Énergie-SOS Futur, Euromediterranea, Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR), Fondation René Seydoux, Forum Euro-Méditerranéen des Cultures (FEMEC), Forum Femmes Méditerranée (FFM), Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Medcoop, Programme Solidarité Eau (pS-Eau), Solidarité Laïque, UMarinu



## **BULLETIN D'ADHESION AU RESEAU EUROMED FRANCE**

NOM DE L'ORGANISATION :

ADRESSE :

TELEPHONE / FAX :

PERSONNE CONTACT / EMAIL :

Merci de retourner ce bulletin complété au REF

Par mail à : [euromedfrance@solidarite-laique.asso.fr](mailto:euromedfrance@solidarite-laique.asso.fr)

Par fax au numéro suivant : 01 45 35 47 47

Barème des cotisations pour tout budget de l'activité internationale interne à chaque association :

*Pour les personnes morales*

< 50 000€ = cotisation au REF de 80€

Entre 50 000 et 100 000€ = cotisation au REF de 150€

Entre 100 000 et 300 000€ = cotisation au REF de 250€

Entre 300 000 et 500 000€ = cotisation au REF de 400€

> 500 000€ = cotisation au REF de 600€

---

*Pour les personnes physiques*

Cotisation unique : 20€

medcoop.com



FEMEC  
Forum euro-méditerranéen des cultures



FONDATION  
RENÉ SEYDOUX  
pour le monde méditerranéen



Solidarité  
Laïque  
pour un monde plus juste